

PV DE LA REUNION DU CA DU 23 MAI 2024

Présents :

Gérard ALVARADO, Christian BARRIERE, Jean Michel BOITEUX, Marc DENISET, Bernard FAVAREL, Ahcene KADEM, Armelle KEROMNES, William LEGUY, André MICHEL, Didier MONTOURSIS, Marie Thérèse POLICON, Pascal-Pierre PONSON SACQUARD, Patrick RIVERA, David ROBERT, Ingrid STUTZ, Evelyne CIRIEGI.

Excusés :

Lionel CASSES, Christine CONDAMINET, Emmanuel GOURBESVILLE, Marie HELIER, Chantal MICHEL, Christian ZAKARIAN, Michel JOMIN.

Compte rendu du CA du 26 avril – Rectificatif, Jean Louis SILORET était absent.

A noter que le secrétaire et la trésorière étant absents il ne peut être pris de décision

Point RH

Présentation par David de la situation actuelle du personnel du CDOS.

A la date du 24 mai nous avons trois salariées et deux stagiaires (stage de deux mois, non rémunéré).

Mané vient de démissionner pour convenance personnelle, il faut donc la remplacer.

Les stagiaires ont été recrutés après un entretien avec Christine et Marie Thérèse et sont accompagnés par Mané et Aurélie.

Le CA souhaite connaître la lettre de démission de Mané.

Ingrid s'étonne de la temporalité des faits – Quelles en sont les conséquences – Rien ne va au CDOS, rien n'est à jour, la gouvernance est inadaptée.

Certains rappellent que les propos portés à la connaissance des membres du CA (textos sur le groupe ne justifient pas la faute grave)

Les deux stagiaires ont écrit au Président pour lui demander un rendez-vous avant une éventuelle saisine du conseil des Prudhommes. William se propose pour accompagner Pascal-Pierre pour ces entretiens qui sont fixés au mardi 4 juin en début d'après-midi.

Marc précise que Nathalie bien qu'ayant demandé une rupture conventionnelle peut aller aux Prudhommes.

Certains membres du CA ont demandé les tarifs de l'avocat (2160 euros) et veulent avoir transmission du courrier de Mané et de des deux alternants.

La question est de savoir comment on peut continuer à travailler ensemble et qui va faire fonctionner le CDOS puisque Aurélie sera seule.

Jean Michel précise que la gestion au quotidien ne peut être faite par des bénévoles.

Il faut élargir le bureau aux bonnes volontés. Il ne devra plus y avoir de bureau convoqué seul puisque c'est le CA qui est souverain et que le bureau doit appliquer ses directives.

Il faut tout remettre à plat, supprimer la commission RH qui n'aurait jamais dû exister.

Ingrid refuse de s'associer aux décisions prises par cette commission.

Pour Evelyne,

La politique doit être menée par le CA qui doit prendre des décisions car c'est lui qui est responsable. On est à 60 jours des Jeux Olympiques. Ce n'est pas le moment de se bagarrer. Le CDOS doit reprendre une activité normale et doit pouvoir assurer les Comités seront en capacité d'accueillir les nouveaux pratiquants qui ne manqueront pas de se manifester.

Marc propose que le CROS IF soit agissant pour le recrutement des personnels à venir, Il veut un Directeur Administratif qui s'occupe du recrutement.

Le CA doit établir les fiches de poste pour ; CRIB, Directeur Administratif, secrétaire, ces fiches de poste devront être validées par le CA en présentiel.

La question des activités prévues est posée.

Muscle ton Avenir et le Challenge des Familles très proches sont finalisés et maintenus, l'encadrement étant assuré.

Par contre, il est décidé de reporter les Jeux des Kartiers prévus le 10 juillet.

Prochaine réunion : le 24 juin à 19h, en présentiel.